

Le Monument aux Morts de Saint Martin d'Auxigny



L'armistice signé à Rethondes le 11 novembre 1918, l'épouvantable bilan humain de la guerre frappe un pays traumatisé par cinquante-deux mois de guerre. Sur une population de 40 millions d'habitants, 8 millions d'hommes avaient été mobilisés : 1,4 million de morts, 3,5 millions de blessés et plus de 500 mille prisonniers dont le retour est exigé dans les deux mois qui suivent l'armistice. Ce n'est alors qu'une suspension des hostilités. La paix ne sera signée à Versailles que sept mois plus tard et le pays maintient sous les drapeaux une fraction importante de son armée. A Saint-Martin, ils ont été un peu plus de 400 à être mobilisés sur une population de 2 200 habitants.

La loi du 25 octobre 1919 fixe l'institution d'un Livre d'Or qui recense les morts dans toutes les communes de France. Le principe de l'érection d'un monument commémoratif pour honorer la mémoire des disparus s'impose dans le même temps. L'état dans une loi de finances du 31 juillet 1920 fixe le montant des subventions accordées pour les édifications, sous l'autorité des préfets.

Le 2 juin 1920, le conseil municipal de Saint-Martin d'Auxigny en vote le principe à l'unanimité. Le Maire, Jean Jacquet, précise que le budget nécessaire au projet provient d'un crédit de l'Etat de 6 500 francs et de souscriptions particulières de 7 700 francs. En tout près de 14 000 francs (représentant en pouvoir d'achat d'aujourd'hui un budget d'environ 13 à 14 mille euros). La réalisation en est confiée à un architecte de Bourges. Tout va alors très vite. Celui-ci présente son projet et devis un mois plus tard, le 17 juillet. Conforme aux prescriptions ministérielles, il sera approuvé par le préfet le 18 septembre.



Le dessin du monument qui
accompagne le devis de l'architecte

Quant à l'autorisation de l'Etat, indispensable, elle arrive le 5 septembre sous la forme d'un décret signé du Président de la République d'alors, Paul Deschanel.

Il reste deux mois pour construire le monument. La partie supérieure (8 500 francs) - statue et stèle - est en pierre de Lavoux (une commune de la Vienne proche de Poitiers), le socle en pierre de Saint-Florent. Le coût du transport de ces matériaux qui arrivent en gare de Saint-Georges n'est pas compris dans le devis initial et reste à la charge de la commune. Le devis prévoit aussi un entourage en fer forgé - aujourd'hui disparu - avec porte et clé.

Quatre-vingt quatre noms seront gravés dans la pierre sur trois faces de la colonne. Neuf autres viendront compléter la liste quelques années plus tard : parmi eux, un mort par accident au Maroc en 1915, deux qui étaient déjà inscrits dans leur commune de résidence d'avant guerre, trois qui décèdent à leur domicile entre 1919 et 1921 des suites de maladies contractées pendant la guerre.

Le monument est inauguré le matin du 11 novembre 1920 dont le programme fut annoncé par la « Semaine Berrichonne » dans son numéro du 06 novembre. C'est un jeudi. Il faut rappeler que le principe du 11 novembre férié ne sera voté par le Parlement qu'en 1922. Sont présents : Le député Marcel Plaisant, le conseiller général et maire de Menetou-Salon, Emile Desbarres et le lieutenant-colonel Véron représentant le général Boyer commandant le 8^e Corps d'Armée de Bourges.

*Entrefilet de la « Semaine Berrichonne »
du 06 novembre 1920*

SAINT - MARTIN - D'AUXIGNY. —
Inauguration d'un monument aux morts pour la Patrie. — Le jeudi 11 novembre aura lieu l'inauguration d'un monument à la mémoire des enfants de la commune de Saint-Martin morts pour la France.

A 10 heures, grand'messe.

A midi, inauguration officielle du monument érigé sur la place publique.

A 15 heures, concert par la musique l'Indépendante de Saint-Martin.

A 16 heures, petit goûter offert aux Orphelins de la guerre, salle de la Mairie.

A 18 heures, retraite aux flambeaux.



Le jour de l'inauguration du monument le 11 novembre 1920.

La foule est imposante regroupée autour du monument dont la blancheur contraste avec les tenues sombres de l'assistance. Les enfants des écoles sont rassemblés au pied d'une estrade décorée de guirlandes de fleurs et surmontée de drapeaux. Juste derrière les enfants, Albert Vrinat (1891-1966) natif de Vasselay a remis pour la circonstance sa tenue de capitaine de réserve. Instituteur, il est en poste à l'école de la Rose avec son épouse depuis la rentrée 1919. Officier au 85^e RI de Cosne, il est titulaire de la Croix de Guerre avec deux citations et sera fait Chevalier puis Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire. On distingue la Croix de Guerre sur sa poitrine et sur son bras gauche les sept chevrons attestant de sa présence au front pendant les quatre années du conflit. Derrière lui, quelques officiers ou sous-officiers en tenue et à droite le piquet d'honneur des anciens combattants avec leur drapeau entouré des pompiers casqués.



Après les discours des officiels, Marie-Thérèse, âgée d'une dizaine d'années, lit le poème « Le jour des morts » de Théodore de Banville. Elle est la fille de Joseph Crétin du Carroir de la Jeunée, disparu à 37 ans en 1915 à l'Hartmannswillerkopf en Alsace. Quelques vers du poème (écrit au lendemain de la guerre de 1870) évoquent la souffrance des familles des disparus dont certaines, deux ans après la fin des combats, sont toujours dans l'ignorance des lieux d'inhumation ou de disparition des leurs.

*« Sur la tombe de nos soldats, je prends ces fleurs
Dont les corolles ont encore des souffles vivants
A l'aide des brises folles, je les disperse aux quatre vents.*

*.....
Héros qui voliez au martyr et qui l'avez souffert pour nous. Où dormez-vous ?
Pour vous sourire, où peut-on se mettre à genoux ?
Nous l'ignorons... C'est là peut-être ? Qui peut le dire ? »*

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY. — A l'occasion de l'anniversaire de l'armistice, la commune de Saint-Martin a inauguré un monument élevé par souscription publique à la mémoire de ses enfants morts pour la Patrie.

Après une cérémonie à l'église, à laquelle assistait une nombreuse population, un cortège comprenant les autorités, les enfants des écoles, les sociétés locales et le clergé s'est rendu place de la Mairie où s'élève le monument.

Après l'exécution de la Marseillaise par la Fanfare, eut lieu l'appel des noms des

84 enfants de Saint-Martin, morts à la guerre. Des discours furent ensuite prononcés par MM. Jacquet, maire, Desbarres, conseiller général, le lieutenant-colonel Véron, délégué par le général commandant le 8^e corps, Plaisant, député, Villaudy, président des Vétérans et Jacquet, au nom des combattants. Des chœurs furent chantés et des poésies récitées par les enfants des écoles. A midi, un banquet réunit une soixantaine de convives à l'Hôtel Clavier et dans la soirée, la musique donna un concert sur la place. En résumé, fête d'union patriotique très réussie.

l'actuel bar-tabac

Résumé de la journée dans la « Semaine Berrichonne » du 20 novembre

Un an plus tard, le dimanche 13 novembre 1921 (le 11 novembre n'est toujours pas férié), une cérémonie marque le premier anniversaire. A cette occasion, une feuille de palme, symbole de la Victoire, est fixée sur l'avant de l'édifice. Elle est offerte par la municipalité, l'association des anciens combattants et le comité du monument. La « Semaine Berrichonne » couvre de nouveau l'événement dans son numéro du 19 novembre. Elle signale notamment que dans l'après-midi un concert fut donné par la Musique sur la place de la Mairie et qu'un bal offert par l'association des anciens combattants (UNC) dans la salle Camuzat avait clôturé cette journée d'anniversaire.

Après ces années de cauchemar, la vie reprend peu à peu mais le souvenir de ceux qui ne sont pas rentrés reste présent. La volonté première de l'Etat est de conserver les dépouilles du million et demi de Morts pour la France dans les innombrables nécropoles nationales (il en existe encore à l'heure

actuelle plus de deux cent cinquante). Dans ces vastes Champs des Morts, les services des sépultures militaires ont commencé à rassembler les dépouilles après un travail souvent difficile d'identification. Le projet est loin de faire l'unanimité et soulève de multiples polémiques. En 1920, après bien des tergiversations, le libre choix est finalement laissé aux familles. C'est ainsi que dans les quelques années qui suivent, l'émotion est grande à Saint-Martin quand un cortège mortuaire traverse le bourg pour se rendre au cimetière. Il porte les dépouilles de ceux dont la famille a demandé le retour. Ils reviennent ainsi, seuls ou par deux, parfois par trois. Entre mars 1921 et décembre 1922, une trentaine d'entre eux, exhumés des cimetières militaires, sont enterrés dans le caveau de famille. Ultime hommage de la population à celui qui, quelques années auparavant avait succombé, souvent seul, sur le champ de bataille. La famille, à défaut d'avoir pu accompagner le défunt dans ses derniers instants, trouve une sorte d'apaisement dans ce retour. Les autres reposent là-bas dans les nécropoles nationales du côté de Verdun, en Lorraine, en Champagne ou dans le Nord de la France. L'Etat qui prend en charge les frais de rapatriement offre aux familles des autres un voyage pour leur permettre d'aller se recueillir sur leurs tombes ou sur les lieux de leur disparition. Et puis il y a la petite vingtaine de disparus sans sépulture dont la famille ne sait rien, n'a pas encore reçu d'acte de décès mais simplement un avis de disparition. Pour eux, il faudra attendre un jugement sur requête du tribunal civil qui déclarera le décès ... constant dans l'intérêt de l'ordre public.



Le revers du Monument avec les noms des Morts pour la France gravés sur trois faces de la colonne.

Aujourd'hui donc, en ce 11 novembre 2022, depuis maintenant plus de cent ans ce jour du souvenir est commémoré sans aucune interruption. Seule une certaine pandémie récente a privé la célébration du centième anniversaire du monument. Même pendant les années noires du second conflit mondial à l'issue duquel dix nouveaux noms furent ajoutés, la commémoration fut autorisée ou tolérée par l'occupant et fut souvent l'occasion de manifestations patriotiques. Un dernier Mort pour la France en Indochine clôturait la longue liste. En tout 114 noms gravés sur le monument.

En 1999, disparaissait à 102 ans Pierre Foussard, le dernier survivant de 14-18 de Saint-Martin où le 11 novembre 1995 la Légion d'Honneur lui avait été remise. Et puis en 2008, les obsèques nationales de Lazare Ponticelli décédé à 110 ans furent célébrées aux Invalides. Il était le tout dernier combattant encore vivant de la grande tragédie.

Singulière manifestation du souvenir de la Grande Guerre, le Monument aux Morts de 14-18 est le seul témoignage visible partout en France d'un épisode tragique de notre Histoire. Il associe aussi au souvenir les autres Morts pour la France tombés dans les conflits ultérieurs. Sa présence dans toutes les communes garantit pour les générations futures, du moins peut-on l'espérer, la pérennité de la mémoire du sacrifice consenti alors par le pays.

Jean-Luc Maillet